

Image not found or type unknown



# Divorce après séparation de corps et de biens

Par michel\_degoute, le 15/02/2011 à 19:43

Bonjour,

je suis séparé de corps et de biens depuis 2004. pouvez-vous m'indiquer la procédure à suivre pour divorcer.

merci

***Art. 1443 et suivants du code civil***